



**Unité – Egalité - Paix**  
**REPUBLIQUE DE DJIBOUTI**

**Déclaration du Ministre de l'Intérieur Son Excellence Monsieur**

**Said Nouh Hassan**

**72<sup>ème</sup> session du Comité Exécutif du Haut Commissariat des Nations**

**Unies pour les réfugiés**

**4-8 Octobre 2021 à Genève**

**Vérfié au prononcé**

**Monsieur le Président,  
Monsieur le Haut-commissaire des Nations Unies aux Réfugiés,  
Distingués Représentants,  
Mesdames, Messieurs.**

Ma délégation s'aligne sur les déclarations faite au nom de ses Groupes d'appartenances et remercie la présidence pour la bonne conduite de nos débats ainsi que le Haut Commissaire des Nations Unies aux Réfugiés, M. Filippo Grandi pour sa déclaration liminaire qui porte sur le thème de la protection internationale.

En outre, permettez-moi de présenter mes chaleureuses salutations à l'ensemble des membres du Comité Exécutif du Haut-commissariat des Nations Unies aux réfugiés.

La tenue annuelle de la Session du comité exécutif du Haut-commissariat des Nations Unies aux réfugiés, revêt une importance capitale car elle constitue un espace de concertation, d'échanges et de partage en vue de relever ensemble les défis liés à la question des réfugiés dans le monde entier.

Elle est aussi l'occasion d'aborder les questions touchant la protection internationale des réfugiés et de passer en revue d'autres sujets relatifs au HCR et aux partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux.

**Monsieur le Président,**

Depuis son accession à l'indépendance, Djibouti accueille des réfugiés qui sont souvent des réfugiés de longue date.

A ce jour, la population des réfugiés représente plus de 3% de la population totale de Djibouti. Ce qui représente le ratio population/réfugiés le plus élevé au monde.

Malgré les défis socio-économiques que Djibouti rencontre en tant que pays (PMA), des efforts sont entrepris pour que les réfugiés et les demandeurs d'asile bénéficient d'un accueil digne.

À cet égard, depuis les engagements pris par le Président de la République de Djibouti S.E.M Ismail Omar Guelleh, lors du Sommet pour les Réfugiés de New York en septembre 2016, Djibouti fait partie des premiers pays pilotes dans la mise en œuvre du Cadre d'Action globale pour les Réfugiés CRRF et depuis l'adoption du Global Compact n'a ménagé aucun effort pour

inclure les réfugiés dans les différents programmes nationaux et plus particulièrement le Plan national de développement.

A ce titre, permettez-moi de partager avec vous quelques réalisations ainsi que les actions en cours non exhaustives sur la voie d'une plus grande inclusion des réfugiés :

- Dans le domaine d'éducation depuis 2020, deux promotions d'élèves réfugiés ayant passé avec succès le baccalauréat (diplôme de fin d'étude secondaire) ont pu avoir accès à l'Université de Djibouti. J'aimerais rappeler que cet accès des réfugiés aux études universitaires traduit en action la Déclaration de Djibouti sur l'Education des réfugiés.
- Dans le domaine de la protection sociale, il convient également d'ajouter qu'environ, 11500 réfugiés à Djibouti, ayant fait l'objet de plusieurs études, ont été ciblées pour leur accès à la protection sociale, comprenant l'assurance médicale universelle (PASS) et le programme national à la sécurité familiale (PNSF).
- Sur le plan de l'autonomisation des réfugiés, il est à noter que le gouvernement avec l'appui du HCR vient de lancer un programme destiné à permettre l'inscription des réfugiés sur la plateforme destinée aux entrepreneurs offrant des emplois. C'est une application de la politique nationale du gouvernement sur l'insertion professionnelle qui prend en compte les réfugiés
- Sur le handicap, l'Agence Nationale des personnes handicapées et le HCR sont en train d'élaborer un mémorandum d'entente qui permettra a terme de recenser les réfugiés porteur d'un handicap pour une meilleure prise en compte de leurs besoins spécifiques

Dans le cadre de l'amélioration de l'inclusion en conformité avec les conventions et les engagements internationaux auquel mon pays a adhéré, la République de Djibouti est en train d'étudier la possibilité d'organiser un forum national de concertation et d'échange de bonne pratique pour l'inclusion des réfugiés au mois de novembre prochain.

**Monsieur le Président,**

A l'instar du reste du monde, Djibouti a subi les effets négatifs de la pandémie du Covid 19 avec des conséquences importantes sur tous les secteurs et qui a mis en péril les acquis sociaux-économiques des populations.

Malgré ces effets de la pandémie sur nos capacités d'actions, mon pays a continué d'assurer convenablement les services essentiels aussi bien aux populations hôtes qu'aux réfugiés en mettant en place des plans de ripostes avec une attention particulière pour les personnes en situation vulnérable, telles que les femmes, les filles, les handicapés et les migrants.

C'est à ce titre, qu'outre le plan de riposte axé sur la stratégie des 3T (Tester, Tracer et Traiter), une campagne de vaccination accélérée, prenant en compte la population réfugiée, a été lancée afin d'aboutir à une immunité collective. Le gouvernement a pris la décision d'allouer 5% des lots de vaccins reçus aux réfugiés et aux migrants.

En outre, Djibouti a mis en place avec l'appui du HCR et des autres partenaires le mécanisme inter agence selon le modèle de coordination pour les réfugiés. Un plan de contingence a été élaboré faisant appel, entre autres, à des financements extérieurs afin de permettre au gouvernement d'être préparé à faire face aux besoins de nouveaux arrivants notamment en raison de la situation de crise que connaît la région. Nous avons déjà accueilli depuis Novembre 2020 de nouveaux réfugiés.

### **Monsieur le Président,**

Aussi, à ce stade, je tiens à attirer l'attention de la Communauté Internationale sur l'importance de ne pas perdre de vue le partage de responsabilité et de charge et d'éviter que ces réfugiés deviennent un fardeau pour le pays hôte.

Djibouti estime que les quatre objectifs du Pacte Mondial qui sont complémentaires doivent être mis en œuvre de façon égale de sorte que certains aspects ne fassent pas l'objet de sous-engagement par rapport à d'autres.

Ma délégation tient à souligner qu'il est indispensable d'avoir des financements prévisibles, pluriannuels et de préférence avec des fonds non affectés au préalable afin de maintenir un équilibre entre les obligations incombant aux pays hôtes et celles incombant à nos partenaires pour une plus grande solidarité et un meilleur partage des charges et de la responsabilité.

Par ailleurs, je saisis cette occasion pour partager notre préoccupation du moment en ce qui concerne les diminutions des rations alimentaires ou les ruptures partielles dans la délivrance des rations par le PAM pour le ravitaillement des réfugiés.

J'appelle pour cela, nos partenaires à continuer à soutenir le PAM afin de consolider les progrès déjà accomplis et éviter que cette tendance ne s'inscrive dans la durée.

Enfin, Djibouti réitère sa volonté à poursuivre la protection internationale des réfugiés et leur inclusion. C'est donc à ce titre que nous demandons le renforcement du programme d'assistance en faveur des réfugiés vivants en République de Djibouti.

Merci de votre aimable attention.